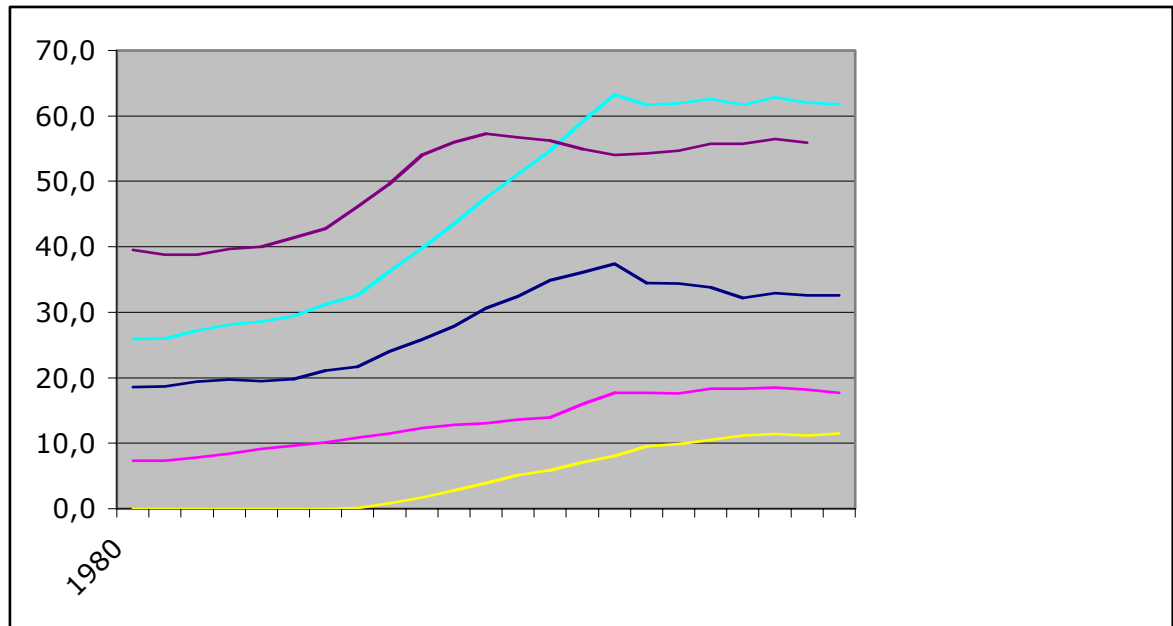


UN REGARD SUR L'ECOLE : EN GUISE D'INTRODUCTION

Toute l'histoire des politiques scolaires menées depuis 1975 présente la particularité d'une parfaite lisibilité. Elle s'illustre dans les courbes décrivant l'évolution des taux d'accès par génération aux différents baccalauréats.



Taux d'accès aux différentes voies du baccalauréat et taux d'accès à la seconde.

Lorsqu'en 1975, René Haby instaure le « collège unique », cette décision n'intervient pas comme un coup de tonnerre dans un ciel serein : elle s'inscrit dans un long programme engagé dès le début du XX^e siècle (et même avant) et qui n'est pas encore achevé.

I. UNE EVOLUTION REMARQUABLE.

1-1 La décision de 1975 est la résultante d'une volonté politique forte, née à la Libération, d'accélérer la démocratisation de l'accès aux plus hauts niveaux de formation.

◆ Jusqu'alors en effet et malgré l'œuvre accomplie par les III^e et IV^e républiques, la forte segmentation pédagogique qui subsiste recouvre tout simplement une segmentation sociale réelle : aux enfants des catégories socioprofessionnelles (PCS) favorisées, les études longues (le petit et le grand lycées), aux enfants des PCS défavorisées, les études courtes (le court complémentaire et le collège d'enseignement technique).

En 1975, un jeune Français sur quatre environ obtient le baccalauréat¹ et un jeune Français sur cinq (20%) poursuit des études supérieures.

De ce strict point de vue, notre pays est alors à la traîne et se situe loin derrière les autres pays développés comparables : Etats-Unis, Royaume Uni, Allemagne, Japon.

Plus grave encore, ces performances plutôt médiocres semblent s'être stabilisées après la forte croissance qui a suivi la Libération et qui a concerné les générations de la guerre et de l'après guerre : de 1958 à 1968, le taux d'accès au baccalauréat avait doublé, passant de 10% à 20% d'une génération avant de stopper sa progression.

La décision du collège unique est en conséquence logique, nécessaire et courageuse mais elle est aussitôt combattue par tous ceux qui pensent que l'on a déjà trop bradé le baccalauréat et que l'enseignement supérieur scolarise beaucoup trop d'étudiants.

	Population française de 25-64 ans en 1982	Population française de 25-64 ans en 2000
Licence et plus	4%	14%
BTS, DUT	4%	10%
Niveau baccalauréat	8%	13%
Niveau CAP	14%	28%
CEP ou rien	70%	38%

Evolution du niveau de sortie du système éducatif de 1982 à 2000

1-2 Six ans plus tard, en 1981, lorsqu'Alain Savary devient ministre, force est de constater que le collège unique a du mal à se mettre en place.

◆ Plus de 20% des collégiens connaissent encore une « orientation » précoce à la fin de la classe de 5^o vers le collège d'enseignement technique (CET) devenu lycée d'enseignement professionnel (LEP aujourd'hui lycée professionnel, LP).

C'est à ce moment, fin 1982, qu'un recensement va donner une photographie alarmante du niveau de formation initiale de la population française alors que le ministre précédent, Christian Beullac, avait pour la première fois courageusement essayé de placer l'école devant ses obligations en matière de qualification.

Ainsi en 1982, près des trois quarts de la population active française (les « 25-64 ans ») sont sortis du système éducatif sans qualification et moins de 20% de cette population possède un niveau supérieur ou égal au baccalauréat (sans en posséder nécessairement le diplôme) : la France est alors en retard sur ses principaux partenaires.

Fort de ce constat, Alain Savary d'abord, Jean-Pierre Chevènement ensuite vont prendre une série de décisions confortées ultérieurement par René Monory :

- promouvoir en fin de 3^o (dès la rentrée 1982) le passage en classe de 2^o ;
- supprimer le palier d'orientation de fin de 5^o sauf à la demande explicite des familles² ;
- créer en 1985 le baccalauréat professionnel pour permettre d'amener une fraction de plus en plus importante des titulaires du BEP au baccalauréat.

¹ Autour de 20% d'une génération obtient le baccalauréat général et 5% un baccalauréat technologique.

² Pour adoucir cette décision vécue par beaucoup comme un traumatisme, on invente les classes de 4^o et 3^o technologiques, d'abord au LEP, avec mise en extinction des certificats d'aptitude professionnelle (CAP) en 3 ans post 5^o, classes qui ensuite, très rapidement, vont être transférées au collège.

La décision de 1982 vise à reporter au-delà de la classe de 3^o, la possibilité de commencer une formation professionnelle de niveau V (CAP, brevet d'études professionnelles, BEP), la voie professionnelle s'inscrivant entièrement dans le second cycle de l'enseignement secondaire.

1-3 la croissance du taux d'accès au baccalauréat de la décennie 1985-1995.

C'est l'ensemble cumulé de ces décisions, soutenues par un discours politique fort et sans fausses notes de Jean-Pierre Chevènement à François Bayrou, en passant par Lionel Jospin et Jack Lang, qui explique **la croissance spectaculaire du taux d'accès au baccalauréat de la décennie 1985-1995**, les « dix glorieuses ».

	1985	1995
Bac. général	19.8%	37.4%
Bac. technologique	9.6%	17.7%
Bac. professionnel	0	8.1%
Total	29.4%	63.2%

Proportion de bacheliers par génération

Pendant ces dix années, le pourcentage de bacheliers généraux par génération va doubler, ainsi que le pourcentage de bacheliers technologiques. De plus, grâce au baccalauréat professionnel, la France va atteindre 63% de bacheliers contre 30% dix ans plus tôt.

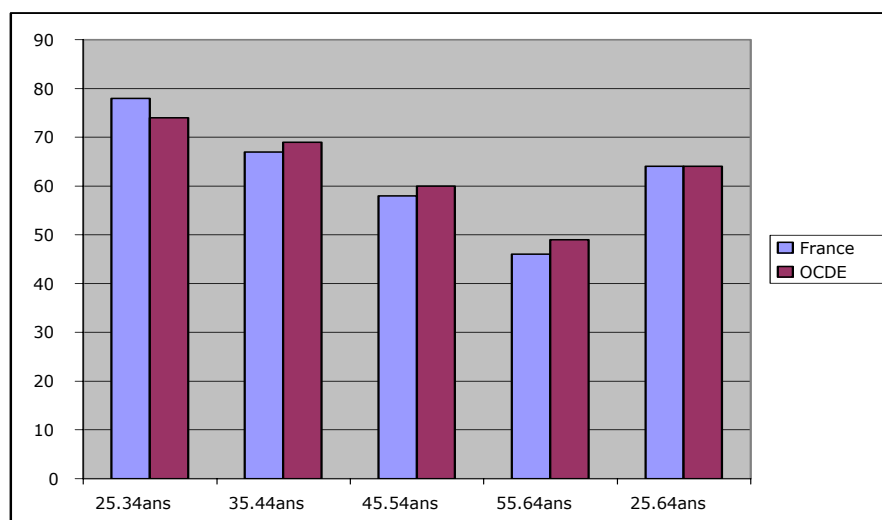
Il faut par ailleurs remarquer qu'en parallèle, c'est tout le système éducatif qui évolue dans la même direction puisque durant cette décennie, le pourcentage de jeunes quittant le système éducatif sans qualification va être divisé par deux pour se stabiliser autour de 7% (contre près de 25% en 1975).

L'impact de ces « dix glorieuses » sur le niveau de qualification de la population française va s'avérer très important et s'observe très bien aujourd'hui. Le tableau page 14 montre que le pourcentage d'adultes ayant un niveau supérieur ou égal au baccalauréat en 2000 a plus que doublé par rapport à 1982 (37% contre 16%), idem pour le niveau CAP pendant que le pourcentage d'adultes sortis de l'école sans qualification a été lui, divisé par deux (de 70% à 35%).

1-4 Une évolution spectaculaire.

On observe donc une évolution spectaculaire en moins de 20 ans qui illustre bien le rapport qu'il y a entre le flux de sortie du système éducatif et l'état de certification de la population française ; la rapidité d'impact est bien évidemment directement liée à un différentiel entre le flux de sortie du système scolaire et le flux des départs de la vie active.

Par comparaison avec les autres pays, il est intéressant de noter que **les bacheliers des années 1985-1995** ont aujourd'hui entre 25 et 35 ans et de comparer comment se situe cette tranche d'âge par rapport à la moyenne des pays de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).



Pourcentage de la population ayant terminé le deuxième cycle de l'enseignement secondaire.

Pour la première fois en 1995, pour les 25-34 ans, le niveau de certification scolaire apparaît supérieur à la moyenne de l'OCDE alors que pour les générations plus âgées, il est inférieur.

Cette décennie en a effacé trois : grâce aux performances atteintes, la France a rattrapé son retard et s'apprêtait à s'installer dans une position de leader.

II - UNE PROGRESSION BRUSQUEMENT STOPPEE.

2-1 A partir de 1992, le taux de passage 3^o-2^o va baisser pendant quatre années consécutivement, faiblement certes, mais suffisamment pour enrayer cette remarquable progression.

Alors que les années Monory - Jospin avaient été marquées par une très forte augmentation du taux d'accès au lycée général et technologique (de 42.0% à 57.3% de 1986 à 1991, soit 15 points en cinq ans), au moment où est mise en œuvre la Loi d'orientation qui voulait « *graver dans le marbre* » les évolutions en cours, tout semble se dérégler comme sous l'effet d'une croissance devenue trop rapide.

Si les années 1980 expliquent et illustrent les « dix glorieuses », les années 1990 sont caractérisées par une stagnation et un retour en arrière concentrés sur la seule voie générale ; en 2002, 32.6% des jeunes Français ont obtenu un baccalauréat général, c'est-à-dire le même pourcentage que dix ans plus tôt (32.4%).

2-2 Le « retournement de tendance » de 1996.

A cause de l'inertie du système, le dérèglement de 1992 n'apparaîtra qu'en 1996. Cette année-là, pour la seconde fois dans l'histoire du système éducatif, le pourcentage de jeunes français obtenant le baccalauréat va baisser³.

	1995	1996
Bac général	37.4%	34.5%
Bac technologique	17.7%	17.7%
Bac professionnel	8.1%	9.5%
Total	63.2%	61.7%

Pourcentage de bacheliers par générations

Ce retournement de 1996 était prévisible depuis 1992. S'il n'apparaissait pas dès 1995 (3 ans après la mise en œuvre d'une réforme des secondes), c'est grâce à la décision de 1994 de supprimer le redoublement de fin de première (le doublement était laissée à l'appréciation des familles)⁴, qui va retarder d'un an la diminution du taux d'accès au baccalauréat général.

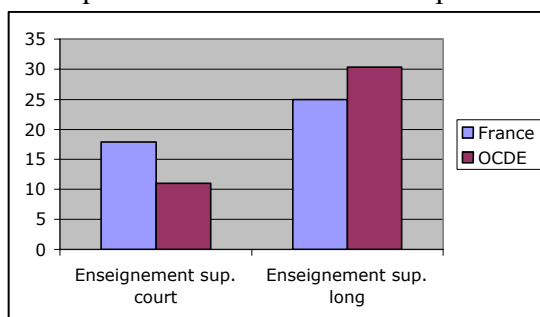
Il faut tout d'abord observer que c'est la voie générale qui explique à elle seule le décrochage, puisque la voie technologique est restée constante et que la voie professionnelle a poursuivi sa progression depuis sa création.

La voie générale va donc s'engager dans une phase de récession qui ne semble pas aujourd'hui totalement terminée⁵.

De 1995 à 2002, le taux de bacheliers généraux par classe d'âge est passé de 37.4% à 32.6% soient cinq points de moins, nous renvoyant au début des années 1990.

2-3 Le « décrochage » de la voie générale.

Bien entendu, le **décrochage de la voie générale** et le report de la croissance de l'accès au baccalauréat sur les seules voies technologiques et professionnelles ont dès maintenant des conséquences très visibles sur les performances de notre enseignement supérieur.



Taux d'obtention par génération d'un diplôme d'enseignement supérieur (2001)

Comme un quart de siècle plus tôt, notre pays semble renouer avec une logique malthusienne pour les formations les plus élevées, donnant la priorité aux formations

³ Le seul précédent, qui n'avait duré qu'un an était l'année 1969 qui faisait suite au cru très atypique de 1968.

⁴ On notera que cette décision, pourtant très controversée, n'avait eu aucune incidence sur ce qui n'est pas étudié ici, c'est-à-dire le taux de réussite à l'examen.

⁵ Une étude très complète serait nécessaire pour comprendre ce qui s'est passé. Il serait en particulier intéressant de voir si le phénomène s'est reproduit à l'identique sur tout le territoire ou si au contraire il s'est concentré sur des zones particulières.

courtes et à spectre étroit au détriment des formations longues à fort potentiel, à l'inverse de ce que font la plupart des pays qui nous sont comparables.

Ce recentrage sur les voies technologiques et professionnelles, visible dès la classe de seconde (augmentation de l'orientation vers les BEP), va à l'encontre de bien des idées reçues. Pour beaucoup, la France fait la part trop belle aux formations générales et ne développe pas suffisamment les formations professionnelles courtes. La réalité est rigoureusement inverse, comme nous le verrons tout au long de ce rapport.

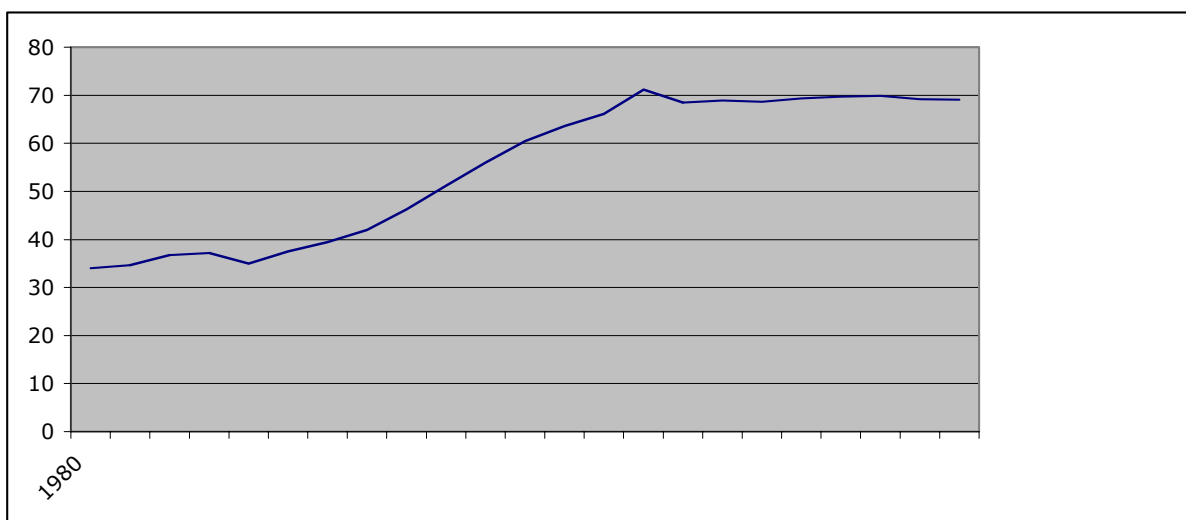
Tout semble se passer comme si les « dix glorieuses » n'avaient été qu'une parenthèse, comme si, effrayé par son « audace », le système s'était remis en situation de protéger ce qui constituerait une « élite » en demandant aux voies technologiques et professionnelles de poursuivre seules, l'œuvre de démocratisation.

Depuis l'installation de cette situation de recul, il s'est déjà écoulé plus de cinq ans⁶. Il fallait peut-être ce laps de temps pour comprendre que l'on n'était pas face à un accident mais devant un comportement durable dont on ne sortira pas sans tout d'abord réaffirmer nos besoins en termes de qualifications supérieures avant de se donner les moyens de les atteindre.

2-4 L'objectif des 80%.

Un mot enfin pour revenir sur **l'objectif des 80%** d'une génération au niveau du baccalauréat, annoncé par Jean-Pierre Chevènement, réaffirmé par René Monory, inscrit dans la Loi d'orientation de 1989 par Lionel Jospin, poursuivi par Jack Lang et François Bayrou.

Cet objectif est défini par l'accès à la classe terminale de lycée avant passage du baccalauréat ou diplôme d'un niveau correspondant, toutes formations confondues (enseignement agricole, apprentissage...); la courbe ci-après est bien entendu semblable à celle correspondant à la somme des trois baccalauréats, avec une très forte croissance de 1984 à 1994 (on prend comme référence l'année d'entrée en terminale et non pas celle du passage de l'examen) qui culmine à 71.2%, c'est à dire à moins de dix points de l'objectif.



Pourcentage d'une génération accédant à la classe terminale de lycée.

⁶ Il semble que les mesures prises pour le lycée en 1998 et 1999 n'aient pas permis de redresser la situation. Il apparaît même qu'elles l'aient aggravée.

Lorsqu'on observe la progression de dix points entre 1991 et 1994, de 60.5% à 71.2%, il est évident que sans le retournement de tendance l'objectif de la Loi de 1989 aurait été facilement atteint avant l'an 2000.

Peut-être est-ce justement cette progression trop rapide qui a conduit à la pause actuelle.

*

Avant un nouveau départ ?

Cette lecture de la politique éducative au travers du seul taux d'accès au baccalauréat peut choquer. On lui oppose souvent le problème des « autres », de ceux qui n'obtiennent pas le baccalauréat.

En réalité, tous ces problèmes sont liés, l'objectif des 80% restant incontournable à condition de ne pas renoncer à donner une qualification à tous les sortants du système éducatif.

Il est tout aussi important d'essayer de réduire à zéro (objectif idéal) les sorties infra CAP – BEP tout en assurant l'accès au baccalauréat au maximum d'élèves car ces futurs bacheliers deviendront les étudiants dont la France a besoin. Les bacheliers généraux assurent en effet pour l'instant, l'essentiel du flux d'étudiants atteignant le niveau licence et plus et ce flux demeure insuffisant.

Cela signifie qu'il est essentiel de ne pas renoncer à permettre, voire à renforcer, l'accès aux études longues pour les bacheliers technologiques d'abord et professionnels ensuite.

*